



Au cœur du Jura, découvrez le plus grand et le plus vieux chêne d'Europe

CHÂTILLON (JU)



Châtillon, novembre 2020

Bulletin municipal N°11

Communications officielles de la municipalité de Châtillon

DÉMISSION AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL

M. Thibault Fluri a informé le conseil communal de sa démission, avec effet au 31.12.2020, pour raisons professionnelles.

Le conseil communal le remercie pour son engagement durant ces 3 années et lui souhaite le meilleur pour son avenir.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE PAR LES URNES D'UN/E MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAL LE 17 JANVIER 2021

Les électrices et électeurs de la commune municipale de Châtillon sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire d'un/e membre du conseil communal selon le système majoritaire à deux tours, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Dépôt des candidatures : Les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au lundi 23 novembre 2020, à 12 heures. Ils indiqueront le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du (de la) candidat-e. Les actes de candidature doivent porter la signature manuscrite d'au moins cinq électeurs-trices domiciliés-es dans la commune. Un document ad hoc se trouve sur le site de la commune.

Ouverture du bureau de vote :

Lieu : Salle communale, Route de Courrendlin 3, entrée nord.

Heures d'ouverture : le dimanche 17 janvier 2021 de 10 à 12 heures.

Scrutin de ballottage éventuel : Dimanche 7 février 2021 aux mêmes heures et dans les mêmes locaux.

Pour le second tour éventuel, les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au mercredi 20 janvier 2021, à 12 heures. Ne peuvent faire acte de candidature que les personnes qui s'étaient présentées au premier tour.

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS, NOUVEAUX CITOYENS ET NOUVEAUX DIPLOMÉS – MÉRITES SPORTIFS

La traditionnelle réception des nouveaux habitants, nouveaux citoyens et nouveaux diplômés ne pourra pas avoir lieu cette année en raison de la situation sanitaire actuelle et des restrictions en vigueur. Les mérites sportifs, déjà reportés une fois, sont également concernés.

Le conseil communal transmettra les mérites sportifs directement aux heureux méritants.

Le conseil communal souhaite pouvoir organiser cette rencontre lorsque la situation sanitaire le permettra.

FÉLICITATIONS AUX DIPLÔMÉS 2020

Remise de la récompense communale

Aux apprenti(e)s et aux étudiant(e)s

Si vous avez réussi votre examen de fin d'apprentissage ou d'études dans le courant 2020, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès du secrétariat communal, 032 422 37 17, secretariat@chatillon.ch jusqu'au 20 novembre 2020

Afin de vous remettre votre récompense, le Conseil communal prendra contact avec vous directement.

Article 1 La Commune de Châtillon récompense les apprentis et les étudiants domiciliés légalement dans la commune, depuis une année au moins, par la remise d'un montant forfaitaire à l'obtention d'un diplôme reconnu au niveau fédéral, de fin d'apprentissage ou de fin d'études.

INAUGURATION DU BÂTIMENT SCOLAIRE

En raison de l'évolution de la situation sanitaire, aucune nouvelle date n'est fixée à ce jour pour cet événement.

ÉLECTIONS DU 8 NOVEMBRE 2020

En raison de la situation sanitaire actuelle et des recommandations du canton, nous vous recommandons de privilégier le vote par correspondance.

Les enveloppes de vote par correspondance qui seront glissées dans la boîte prévue à cet effet, seront acceptées, à **titre exceptionnel**, jusqu'au **dimanche 8 novembre 2020 à 10h00** (au lieu de 9h00 habituellement).

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE À LA COMMISSION D'ÉCOLE PRIMAIRE DU CERCLE SCOLAIRE DU MONTCHAIBEX

Au terme du dépôt de liste, une seule candidature est parvenue dans le délai imparti.

Le conseil communal félicite chaleureusement Mme Eschmann Anouck pour son élection en tant que membre de la commission d'école primaire et la remercie pour son engagement.

VITESSE AU VILLAGE

La vitesse dans le village est limitée à 50km/h. Toutefois, cette vitesse est encore trop élevée en de nombreux endroits et/ou en présence de piétons sur la chaussée (particulièrement les enfants), nous vous invitons à adapter votre vitesse. Cette recommandation est également valable pour les deux roues.

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur a été installé à l'entrée de l'école et est fonctionnel. Un appel est lancé à toutes les personnes qui désirent se former afin de devenir premiers répondants.

Vous pouvez sans autre vous annoncer auprès du secrétariat communal ou contacter la fondation RéaJura Cœur www.reajura.ch ou Monsieur Bélet au 079 414 74 11.

BOÎTE À LIVRES

La boîte à livre a été réinstallée à l'école. Vous pouvez dès aujourd'hui y trouver votre prochaine lecture pour les soirées d'hiver.

Pour rappel, toutes personnes désirant faire don de livres peuvent s'adresser à Aude Donzé au 032 422 84 01.

MASQUES

Le conseil communal a pris contact avec un fournisseur de masques de protection afin de pouvoir proposer un achat groupé.

Ces masques, dont la fabrication se fait à Glovelier, offrent une respirabilité élevée et filtrent 99% des particules de 3 microns. Ils sont de couleur blanche et peuvent être portés indifféremment dans un sens ou l'autre.

Les personnes qui souhaiteraient profiter de cette offre peuvent passer commande auprès du secrétariat communal (032 422 37 17 / secretariat@chatillon.ch) jusqu'au 20 novembre 2020.

Le prix est compris entre CHF 9.- et CHF 11.- pour 50 pces, selon la quantité commandée. Cette offre est valable dans la mesure d'une commande groupée suffisante.

INFORMATION DE LA CROIX-ROUGE

Vous êtes sensibles à nos valeurs ?

Vous avez du temps à donner aux autres ?

Vous aimez vous rendre utile ?

Pourquoi pas du bénévolat à la Croix-Rouge jurassienne ?
Ma présence fait la différence !

Informations disponibles sur :
<https://www.croix-rouge-jura.ch/benevoles>



INFORMATION DE LA BOURGEOISIE A LOUER

Appartement de 3.5 pces à la bergerie, chemin de la Montagne 1.

Libre au 1^{er} février 2021

Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec M. Seuret Pierre-Alain, président de bourgeoisie au 079 847 92 61.

CORONAVIRUS

Le conseil communal recommande à chacun d'être prudent et de bien respecter les gestes barrières afin que la situation sanitaire s'améliore rapidement. Le Conseil est heureux de voir que l'ensemble de la population est attentif et prudent.